



## LA CHARTE DES INDUSTRIELS EN FAVEUR DU VEHICULE ELECTRIQUE ET HYBRIDE

Mardi 6 septembre 2011

### Attendus

L'arrivée sur le marché d'une nouvelle génération de véhicules électriques et hybrides représente une rupture technologique, industrielle et commerciale pour le secteur automobile mondial et les consommateurs.

Le plan français pour le développement des véhicules électriques et hybrides adopté en 2009 par le Gouvernement, le bonus automobile et le programme « Véhicule du futur » des Investissements d'avenir, doté de 750 millions d'euros, illustrent l'engagement des pouvoirs publics en faveur du véhicule décarboné. L'Etat et les collectivités territoriales ont également concrétisé leur implication par la signature le 13 avril 2010, de la Charte pour le déploiement d'infrastructures publiques de recharge de véhicules électriques.

Ces engagements accompagnent la mobilisation inédite des industriels français pour faire du véhicule décarboné un succès servant simultanément les préoccupations environnementales de la collectivité et la compétitivité de l'industrie française.

La présente Charte, mise en place à l'initiative du Ministère en charge de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique, contribue à franchir une nouvelle étape dans le déploiement en France du véhicule électrique et hybride. Elle témoigne de la volonté des industriels et professionnels signataires de proposer aux consommateurs des véhicules décarbonés, produits et services associés, présentant le plus haut niveau de performance, de qualité, de simplicité d'usage et de sécurité.

L'industrie française confirme ainsi sa détermination à rester à l'avant-garde mondiale du véhicule du futur.

### Dix engagements

Sous l'impulsion de l'Etat, représenté par le Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique, les industriels signataires de la présente charte prennent les dix engagements suivants, qui prennent effet à la commercialisation des offres de chacun :

- **Engagement n°1 – Proposer des offres de véhicules électriques et hybrides attractives pour les particuliers**

Proposer des offres commerciales attractives pour les particuliers désireux d'acquérir un véhicule décarboné, notamment électrique.

Pour les constructeurs disposant de réseaux commerciaux de référence, y organiser, d'ici à la fin du premier trimestre 2012, des journées « Portes ouvertes », présentant au public leurs offres de véhicule(s) électrique (s) ou hybride(s).

- **Engagement n°2 – Promouvoir les véhicules électriques et hybrides auprès des acquéreurs de flottes**

Proposer systématiquement les offres de véhicules décarbonés aux clients de flottes.

- **Engagement n°3 – Promouvoir les véhicules électriques et hybrides auprès des collectivités**

Accompagner activement les collectivités locales dans leurs efforts de mise en place d'une offre locale de véhicules décarbonés ou d'installation d'infrastructures de recharge.

- **Engagement n°4 – Assurer le plus haut niveau de sécurité des véhicules**

Mettre en place les dispositifs assurant le plus haut niveau de sécurité des véhicules décarbonés, notamment les dispositifs de contrôle et de surveillance embarqués des batteries. Informer les consommateurs sur l'ensemble de ces dispositifs.

Travailler à la définition d'un label commun, relatif à la sécurité des batteries.

- **Engagement n°5 – Offrir des systèmes de garanties adaptés**

Offrir des systèmes de garanties spécifiques aux véhicules électriques, en particulier en ce qui concerne les batteries.

- **Engagement n°6 – Mettre en place un service après-vente adapté**

Proposer un service après-vente adapté au déploiement des véhicules décarbonés, accessible sur tout le territoire français.

- **Engagement n°7 – Fournir une information transparente sur les conditions d'usage des véhicules**

Informers les clients des caractéristiques des véhicules électriques pour qu'ils s'assurent de la compatibilité avec leurs usages.

Assurer le plus haut niveau de transparence sur l'autonomie effective des véhicules électriques en fonction des usages.

- **Engagement n°8 – Faciliter la recharge des véhicules**

Proposer des solutions simples, sécurisées et à coût maîtrisé de recharge domestique pour les véhicules acquis par les particuliers.

Proposer des solutions simples et à coût maîtrisé pour les clients de flottes.

Promouvoir des solutions techniques adaptées pour la recharge en parking collectif, notamment en copropriétés.

Faciliter la mise en œuvre de ces installations de recharge par des artisans et des entreprises qualifiés.

- **Engagement n°9 – Faciliter l'accès à l'infrastructure publique**

Assurer l'interopérabilité entre d'une part les solutions de recharge proposées pour les véhicules mis sur le marché et, d'autre part, les infrastructures existantes ou à venir conformément aux dispositions définies par le Livre vert français sur les infrastructures de recharge à domicile ou dans l'espace public.

Assurer un bon niveau d'information des utilisateurs sur la localisation et la disponibilité des bornes de recharge, notamment à travers les systèmes de navigation.

Promouvoir la mise en place de systèmes de paiement de la recharge simples, lisibles et facilement accessibles même en cas d'usage occasionnel.

- **Engagement n°10 – Optimiser l'impact environnemental**

Contribuer à la mise en place d'une filière française de recyclage des batteries équipant les véhicules décarbonés.

## Signataires

Sous l'égide d'Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique :

### ▪ Filière automobile

- Carlos GHOSN, Groupe Renault
- Philippe VARIN, Groupe PSA Peugeot Citroën
- Vincent BOLLORE, Groupe Bolloré
- Edwin KOHL, Mia Electric
- Luc MARCHETTI, Exagon Motors
- Daniel MOULENE, Lumeneo
- Luc JAGUELIN, JDM
- Pascal DUCLOS, GOUPIL
- François LIGIER, Driveplanet – Ligier Microcar
- Gildo PALLENCA-PASTOR, Venturi
- Jean-Michel CAVRET, Groupe BMW
- Philippe COLANCON, AIXAM-MEGA

### ▪ Filière électrique

- Henri PROGLIO, EDF
- Frédéric ABBAL, Schneider Electric
- Gilles SCHNEPP, Legrand
- Patrick SEVIAN, SAGEMCOM
- Pierre VERLET, DBT
- Daniel HAGER, HAGER
- Bertrand BARTHELEMY, Parkeon
- Jean-Marie BETERMIER, IER (groupe BOLLORE)
- Michel MENNY, SEIFEL

### ▪ Organisations professionnelles

- Patrick BLAIN, CCFA
- Claude CHAM, Plate-forme Automobile
- Frédéric ABBAL, GIMELEC
- Anne VALACHS, SERCE
- Jean-Claude GUILLOT, FFIE